





APPEL À PROJETS START-UP INNOGARONNE

Accélérateur des transitions de l'Arc rive droite



Accélérateur des transitions de l'Arc rive droite

RÈGLEMENT

CANDIDATURES À PARTIR DU 27 JUIN 2024 JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 2024













SOMMAIRE

1-	LE CONTEXTE	3
2-	POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?	3
3-	PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST	
4-	CIBLES ET OBJECTIFS	5
5-	LES PRIX	5
6-	MODALITÉS DE CANDIDATURE	5
7-	MODALITÉS DE NOMINATION DES LAURÉATS	
8-	ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS	
9-	CRITÈRES DE SÉLECTION	7
10-	CALENDRIER	8
11-	PROTECTION INTELLECTUELLE	
12-	DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT	<u>9</u>
13-	ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX	<u>9</u>
14-	LIMITATION DE RESPONSABILITÉ	<u>9</u>













RÈGLEMENT

1- LE CONTEXTE

Dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Arc rive droite visant à développer l'activité économique et rééquilibrer l'emploi et la démographie de la rive droite de la Métropole, le Maire de Bassens et conseiller métropolitain délégué de Bordeaux Métropole, Alexandre Rubio et l'ancien Président de la Métropole, Alain Anziani ont voulu offrir une seconde vie au site industriel autrefois propriété de Madic Lafon, situé au cœur du poumon économique historique de Bassens qu'est la zone industrialo-portuaire. L'action de la nouvelle Présidente de Bordeaux Métropole, Christine Bost, s'inscrit pleinement dans cette dynamique afin de faire de la rive droite, un territoire des transitions. Ces volontés s'incarnent dans le rachat de ce site dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner les projets économiques novateurs, c'est-à-dire des projets qui modifient en profondeur un produit ou un service ou encore qui transforment un marché existant en créant une valeur nouvelle. Ainsi est donc né le 1^{er} site technopolitain sur la rive droite : Innogaronne, accélérateur des transitions de l'Arc rive droite, destiné à accueillir les projets innovants en lien avec la décarbonation des activités industrialo-portuaire, un des axes de développement de l'OIM Arc rive droite.

2- POURQUOI CET APPEL À PROJETS?

C'est dans ce contexte que Bordeaux Technowest, la Ville de Bassens et Bordeaux Métropole lancent un appel à projets le 27 juin 2024 pour encourager et valoriser les porteurs de projets innovants qui souhaiteraient intégrer ce site hybride :

Dans cet incubateur comme dans les 10 autres, Bordeaux Technowest met à disposition des start-up un programme d'accompagnement complet, des dispositifs financiers innovants, son réseau de partenaires Grands Groupes d'Open Innovation JONCTION, tous ses outils uniques comme son réseau d'Écologie Industrielle Territoriale ZIRI, mais aussi des équipements bien spécifiques : l'incubateur bassenais de la technopole comporte en effet 400 m2 d'ateliers, des bureaux

Une première startup, déjà accompagnée par la technopole est déjà installée dans les ateliers de ce site : KOJI.

Cet appel à projets a pour objectifs de sourcer des porteurs de projets ou start-ups pour répondre à la dynamique du territoire en matière de développement économique et d'innovation sur des filières d'expertise de la technopole.

Cet appel à projets a pour objectif de retenir plusieurs lauréats parmi les candidatures et de diversifier la nature des start-ups afin de consolider l'écosystème d'innovation sur le territoire.













3- PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest est la référence de l'accompagnement de l'innovation sur le territoire bordelais. Depuis 2004, la technopole a accompagné plus de 350 startups grâce à 10 sites technopolitains au service du développement de projets innovants.

Elle compte à ce jour plus de 70 start-up et 40 entreprises en développement réparties sur ses 8 sites de la Métropole bordelaise et ceux de Libourne et de la COBAS :

- AÉRONAUTIQUE SPATIAL ET DÉFENSE
- GREENTECH
- SMART CITY
- BÂTIMENT INNOVANT
- LA SOURCE (MULTI-THÉMATIQUES)
- COMMERCE CONNECTÉ
- ÉNERGIES
- FOODTECH ET WINETECH
- TECHNOPORTS
- TECHNOWEST COBAS

Membre du réseau French Tech Bordeaux, la technopole est l'un des 10 accélérateurs de France sélectionnés par « Microsoft 4 startups ». Elle est partenaire de Aerospace Valley, labellisée French Tech Visa, RETIS et CEEI et membre de l'ESA Bic Sud France.

Bordeaux Technowest c'est aussi :

- **TECHNO'START** : un fonds d'amorçage dédié aux start-up de la technopole, avec prise de participation de 30K€ à 100K€.
- **B'INC**: une bourse couplée à un prêt d'honneur pour les porteurs de projets.
- Son programme d'Open Innovation **JONCTION** et son programme de mentorat **CONNECT** : la technopole régionale a le plus important réseau de partenaires : **38** grands groupes industriels partenaires en **2024**.
- **ZIRI**, son réseau d'Écologie Industrielle Territoriale développé sur la Métropole.
- Un **programme de formations et animations** : ateliers de formation, ateliers de coaching, meet-up, afterwork, « regards croisés », salons...
- La participation au programme d'export pour les start-up des 9 technopoles régionales : **SIRENA Start-up.**
- **CESA drones**, centre d'expertise et d'essais drones, dont Bordeaux Technowest est fondateur actionnaire majoritaire.
- De l'événementiel de réseautage.
- Un programme d'accompagnement du développement économique du Territoire avec l'aide à l'implantation des entreprises et l'animation de ses filières d'expertise.

Consulter le programme d'accompagnement de Bordeaux Technowest













4- CIBLES ET OBJECTIFS

Cet appel à projets a pour objectif d'encourager et d'accompagner les porteurs de projets à développer leur entreprise sur leur territoire en proposant toute innovation autour des nouvelles technologies, des nouveaux procédés, des nouveaux services sur les filières suivantes :

- La décarbonation : de l'industrie, des villes, des bâtiments, des infrastructures et des mobilités.
- L'économie circulaire : réemploi, écologie industrielle, transitions
- La chimie durable/verte : en lien avec le pôle industrialo-portuaire de la rive droite (GPMB, pôle chimie...)

5- LES PRIX

Accompagnement de BTW

Les projets lauréats bénéficieront, à compter de l'automne 2024, de 6 mois d'accompagnement gratuit au sein des locaux du site Innogaronne de Bassens et un coaching personnalisé intégrant :

- Structuration du Business Plan
- Aide à la recherche de financements publics & privés
- Candidature éventuelle aux outils de financement de Bordeaux Technowest (prêt d'honneur & fonds d'amorçage)
- Formation
- Animation
- Open innovation avec les partenaires industriels de Bordeaux Technowest
- Connexion et mise en relation facilitée avec les partenaires industriels, institutionnels, écoles, organismes financiers, capital-risque, fonds d'amorçage, etc...

6- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les porteurs de projets devront déposer leur candidature sur la plateforme en ligne à partir du 27 juin 2024 et jusqu'au 27 septembre 2024. Bordeaux Technowest et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature.

Il sera apprécié tout document complémentaire permettant d'appréhender l'avancement et la faisabilité du projet (Business Plan, étude de marché, ...)













7- MODALITÉS DE NOMINATION DES LAURÉATS

Les candidatures seront examinées lors d'une présélection à l'automne 2024 (date à définir).

Cette présélection retiendra les meilleures candidatures.

Les porteurs (ses) de projet présélectionnés viendront présenter leur projet en présentiel à Bassens (date à définir) devant le jury de sélection composé des partenaires de cet appel à projets :

- Bordeaux Métropole (OIM Arc rive droite, Direction Générale du Développement Économique)
- La mairie de Bassens
- Bordeaux Technowest

Selon le secteur d'activité des porteurs de projets, pourront également être conviés au jury de sélection, différents partenaires économiques de l'OIM Arc rive droite et de Bordeaux Technowest pour apporter leur expertise et compétences techniques

Cette liste des membres du jury pourra être complétée / modifiée et la liste définitive sera communiquée aux candidats présélectionnés.

Le jury nommera les lauréats. Chaque membre du jury dispose d'une voix.

8- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Chaque start-up ou porteur de projet s'engage, à partir du moment où il candidate, à participer au bon déroulement de l'Appel à Projets, à travers :

- Le dossier de candidature en ligne,
- La disponibilité du porteur pour un éventuel rendez-vous et/ou pour une éventuelle présentation du projet au jury final,
- L'utilisation du nom, de l'image, du logo ou tout autre élément de communication pour le candidat sélectionné,
- La participation aux sollicitations presse organisées pour mettre en valeur cet Appel à projets si le candidat a été sélectionné.

Par ailleurs, les porteurs de projets doivent :

- Être majeurs ;
- Installer leur société sur le Bassenais ;













9- CRITÈRES DE SÉLECTION

Les start-ups ou porteurs de projet seront sélectionnés selon les principaux critères suivants :

- ◆ La cohérence de l'activité avec les thématiques de l'Appel à Projets
- ◆ Le degré d'innovation
- ★ L'état d'avancée du projet
- → La composition et les compétences de l'équipe
- ★ La vision à court et long terme du projet
- ◆ L'identification du marché et des clients potentiels
- → La disponibilité des porteurs de projets

Bordeaux Technowest analysera les candidatures et les transmettra aux partenaires de l'appel à projets au fil de l'eau. Bordeaux Technowest se réserve le droit de solliciter un rendez-vous à la suite de toute candidature pour rencontrer le porteur de projet.

Les candidats sélectionnés seront ensuite présentés au jury final. Les candidats pourront être sollicités pour venir présenter leur projet à ce jury qui se tiendra courant octobre.

L'annonce des lauréats sera réalisée par le service communication de Bordeaux Technowest en partenariat avec les membres du jury.





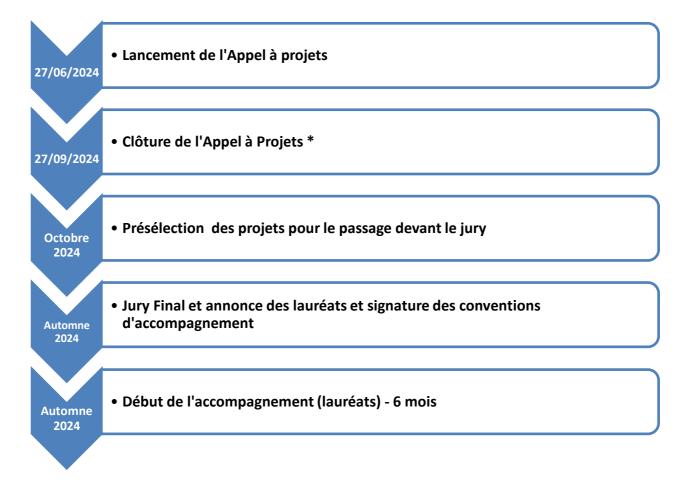








10- CALENDRIER



^{*} La technopole et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature. En conséquence le calendrier établi ci-dessus, sur la base initiale de la durée de l'appel à projets est susceptible d'être modifié si l'appel à projets était prolongé.

11- PROTECTION INTELLECTUELLE

Dans le cadre de l'Appel à projets, les candidats communiqueront à Bordeaux Technowest et à ses partenaires des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. Bordeaux Technowest et ses partenaires s'engagent à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus.

Les candidats s'engagent à agir d'une manière visant à satisfaire les besoins du présent Appel à Projets. En tout état de cause, la participation à cet appel à projets implique l'acceptation par les candidats des dispositions du Règlement et les candidats s'engagent à respecter les engagements dans le cadre de cet appel à projets, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus. Les candidats garantissent à Bordeaux Technowest la jouissance du dossier de candidature et des pièces jointes contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque pendant toute la durée du présent appel à projets.

UNION EUROPEENNE

Fonds Européen de

développement Régional









12- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT

Bordeaux Technowest et ses partenaires se réservent la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent appel à projets sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Le règlement pourra si nécessaire être modifié.

Le règlement qui s'applique est celui en vigueur le jour de l'ouverture de l'appel à projets. Le participant peut également annuler sa participation jusqu'à la clôture de l'appel à projets.

13- ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX

Bordeaux Technowest se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'un ou plusieurs candidats, Bordeaux Technowest et ses partenaires se réservent la possibilité d'exclure de l'appel à projets le ou les participants en cause.

À la suite de cet appel à projets et de la signature des conventions d'accompagnement entre les lauréats et la Technopole, Bordeaux Technowest se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix si les lauréats ne respectent pas les termes de la convention d'accompagnement, notamment si la disponibilité des porteurs de projets venait à être insuffisante pour garantir un accompagnement efficace de la part de Bordeaux Technowest. Bordeaux Technowest ne pourra être tenue pour responsable d'une annulation ou d'une suspension des prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due au participant.

Bordeaux Technowest et ses partenaires se réservent le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité est jugée insuffisante.

14- LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Bordeaux Technowest ne pourra en aucun cas être tenue responsable du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion de l'appel à projets, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.





